

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 11 février 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 février 2019

2019 DASES 8 DDCT DAC DASCO DJS DFPE Subventions (1.267.400 €) et conventions avec 14 espaces de proximité intervenant dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention unique de la Ville de Paris avec ces associations.

Mme Colombe BROSSEL, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 22 janvier 2019 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose de signer quatorze conventions conclues avec les espaces de proximité dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention unique de la Ville de Paris avec ces associations, fixant le montant de la subvention de la Ville de Paris à 1.267.400 € euros au titre de l'exercice 2019 ;

Vu l'avis du conseil d'arrondissement du 10^e arrondissement, en date du 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis du conseil d'arrondissement du 11^e arrondissement, en date du 24 janvier 2019 ;

Vu l'avis du conseil d'arrondissement du 13^e arrondissement, en date du 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis du conseil d'arrondissement du 15^e arrondissement, en date du 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis du conseil d'arrondissement du 17^e arrondissement, en date du 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis du conseil d'arrondissement du 18^e arrondissement, en date du 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis du conseil d'arrondissement du 19^e arrondissement, en date du 22 janvier 2019 ;

Vu l'avis du conseil d'arrondissement du 20^e arrondissement, en date du 22 janvier 2019 ;

Sur le rapport présenté par Madame Colombe BROSSEL, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention globale de 79.500 euros au titre de l'année 2019 est attribuée à l'association ARC – Les Equipes d'amitié, 8 rue Budé (4^e), (numéro simpa : 20846), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Subvention au titre de l'espace de proximité » (2019_01856/ DASES 72.500 €)
- Subventions au titre de la politique de la ville
 - o Projet intitulé « Estime de soi pour un mieux vivre ensemble » : 2 500 € (2019_03115)
 - o Projet intitulé « Récup, création et solidarité » : 2 500 € (2019_03118)
 - o Projet intitulé « Trucs et astuces pour les démarches » : 2 000 € (2019_03122)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention globale de 99.800 euros au titre de 2019 est attribuée à l'Association du Quartier Saint Bernard, 16 rue Charles Delescluze (11e), (numéro simpa : 17562), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Espace de proximité » (2019_04523 / DASES / 85.800 €)
- « Subvention au titre du sport de proximité » (2019_04525/ DJS/10.000 €)
- « Petit-déjeuner » (2019_04629 / DASES/SDS/MMPCR – 4.000 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 3 : Une subvention globale de 43.500 euros au titre de 2019 est attribuée à l'Association Relais d'Entraide de la Porte d'Ivry 2000 (REPI 2000), 39 rue Eugène Oudiné (13e), (numéro simpa : 13769), pour lui permettre d'assurer l'action suivante :

- « Espace de proximité » (2019_04603 / DASES / 43.500 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 4 : Une subvention globale de 93.600 euros au titre de 2019 est attribuée à l'Association Animômes de Beaugrenelle, 8 place de Brazzaville (15^e), (numéro simpa : 108742), pour lui permettre d'assurer l'action suivante :

- « Espace de proximité » (2019_04553 / DASES / 93.600 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 5 : Une subvention globale de 105.700 euros au titre de 2019 est attribuée à l'association Réel Symbolique Imaginaire – La Ressource, 45 rue Berzelius (17e), (numéro simpa : 5101), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Espace de proximité » (2019_04662 / DASES / 66.700 €)
- « Université populaire » (2019_01441 / DDCT-SPV/2000 €)
- « Fonction parentale et urgence » (2019_05081 / DDCT-SPV/2000 €)
- « Accès au droit » (2019_01447 / DDCT-SPV/2.000€)
- « Axe culturel» (2019_01445 / DAC / 3.000€)
- « Être jeune à Paris en 2019 » (2019_00912 / DJS – SDJ /17.000 €)
- « Fonction parentale et urgence » (2019_01442 / DFPE / 6.500 €)
- « Emploi, linguistique FLE », (2019_01443/ DDCT-SEII/ 1.500€)
- « Santé accès aux soins » (2019_01446 DASES Santé 3.000 €)
- « Université populaire » (2019_01662 / DDCT-SPC/2.000 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 6 : Une subvention globale de 127.400 euros au titre de 2019 est attribuée à l'association pour le Dialogue et l'Orientation Scolaire - ADOS, 24/30 rue Polonceau (18e), (numéro simpa : 10836), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Espace de proximité » (2019_04085 / DASES / 88.400 €)
- « EDUCATION Mobilisation et Prévention auprès des jeunes 11/14 ans pour éviter le décrochage scolaire et favoriser leur insertion sociale» (2019_04710 / DJS – SDJ / 10.000 €)
- « EDUCATION Mobilisation et Prévention auprès des jeunes 14/17 ans pour éviter le décrochage scolaire et favoriser leur insertion sociale» (2019_04710 / DJS – SDJ /25.000 €)
- « Accompagnement des familles et animation familiale » (2019_04709 / DFPE / 4.000 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 7 : Une subvention globale de 90.500 euros au titre de 2019 est attribuée à l'association Compagnie Résonances, 8 rue Camille Flammarion (18e), (numéro simpa : 604), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Espace de proximité » (2019_04799 / DASES / 70.500 €)
- « Pôle pratique artistique : enfants/ados/jeunes/adultes » (2019_05014/ DAC/13.500€)
- « CULTURE : Pôle pratique artistique : enfants/ados/jeunes/adultes » (2019_05041 / DJS – SDJ / 3.000 €)
- « Théâtre et apprentissage du français » (2019_04584 / DDCT-SEII / 2.000€)
- « Culture : réseaux sociaux et médias-webradio » (2019_04873/ DDCT-SPC 1.500€)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 8 : Une subvention globale de 156.500 euros au titre de 2019 est attribuée à l'association Espoir 18, 44 rue Léon (18e), (numéro simpa : 15254), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Espace de proximité » (2019_04390 / DASES / 124.500 €)
- « Subvention au titre du sport de proximité » (2019_04627/ DJS /25.000 €)
- « Socialisation et insertion des jeunes âgés de 9 à 25 ans par des actions éducatives et citoyennes » (2019_04628 / DJS – SDJ / 7.000 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 9 : Une subvention globale de 133.000 euros au titre de 2019 est attribuée à l'association Cultures sur Cour, 147 rue de Clignancourt (18e), (numéro simpa : 16027), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Espace de proximité » (2019_04388 / DASES / 120.000 €)
- « Actions éducatives et artistiques en direction des enfants et des adolescents » (2019_04685/ DAC / 2.000 €)
- « Éducation et culture - Actions éducatives et artistiques en direction des enfants et des adolescents » (2019_04686 / DJS – SDJ / 5.000 €)
- « Le temps des femmes » (2019_04684 / DFPE / 4.000 €)
- « Culture, lien social et droit. Actions collectives culturelles et sociales sur le quartier ». (2019_04687 / DDCT-BVA / 2.000 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 10 : Une subvention globale de 100.000 euros au titre de 2019 est attribuée à l'association Cafézoïde, 92 bis quai de la Loire (19e), (numéro simpa : 14445), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Espace de proximité » (2019_04348 / DASES / 62.000 €)
- « Le facteur des enfants et le bien être à l'école » (2019_04625/ DASC0/2.000€)
- « Rues aux enfants, Paris plage et ludothèque de rue » (2019_01163/ DDCT-SPV/2.000€)
- « Café des enfants » (2019_04624 / DFPE / 24.000 €)
- « Café des enfants » (2019_04349/ DDCT-BVA/10.000 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 11 : Une subvention globale de 126.800 euros au titre de 2019 est attribuée à l'association Plus Loin, 4 rue Paul-Jean Toulet (20^e), (numéro simpa : 13486), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Espace de proximité » (2019_04519 / DASES / 50.000 €)

- « Sport de Proximité» (2019_04634 / DJS/41.300 €)
- « Projet global 2019 de l'association » (2019_04633/ DJS – SDJ / 10.000 €)
- « Projet global 2019 de l'association (2019_04635/ DDCT-SPV/16500€)
- « Accompagnement culturel des familles » (2019_04630 / DFPE / 3.000 €)
- « Pôle culture» (2019_04631/ DAC/3.500 €)
- « Santé bien-être en famille » (2019_04632 DASES/Santé 2.500 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 12 : Une subvention globale de 61.500 euros au titre de 2019 est attribuée à l'Association de Culture Berbère (ACB), 37 bis rue des Maronites (20e), (numéro simpa : 18514), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Espace de proximité » (2019_04638 / DASES / 52.500 €)
- « ÉDUCATION - Participation à la vie publique des jeunes » (2019_04580 / DJS – SDJ / 3.000 €)
- « Soutien à la fonction parentale » (2019_04583 / DFPE / 2.000 €)
- « Diversité culturelle » (2019_00815 / DAC / 4.000€)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 13 : Une subvention globale de 27.100 euros au titre de 2019 est attribuée à l'Association Les ateliers de Natéma, 65 rue des Haies (20^e), (numéro simpa : 19350), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Espace de proximité » (2019_04396 / DASES / 20.100 €)
- « Projet Festival – Fête du quartier Place de la Réunion » (2019_04552 / DJS – SDJ / 1.000 €)
- « Café jeux intergénérationnel » (2019_04551 / DFPE / 6.000 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 14 : Une subvention globale de 22.500 euros au titre de 2019 est attribuée à l'association Davout Relais, 30 boulevard Davout (20^e), (numéro simpa : 167781), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Espace de proximité » (2019_04343 / DASES / 20.000 €)
- « Education Jeunesse - Tous en scène » (2019_05154/ DJS – SDJ / 2.500 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 15: Les dépenses correspondantent sont imputées au budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour 2019 conformément au tableau ci-dessous :

Organisme bénéficiaire	Intitulés de l'action	Montant du financement
Chapitre 934 – Rubrique 428 - Destination 4280004 - Nature 6526 (DASES)		
ARC – Les Equipes d'amitié	« Espace de proximité »	72.500 €
Association du quartier Saint-Bernard	« Espace de proximité »	85.800 €
Relais d'Entraide de la Porte d'Ivry 2000	« Espace de proximité »	43.500 €
Animômes de Beaugrenelle	« Espace de proximité »	93.600 €
RSI La Ressource	« Espace de proximité »	66.700 €
Association pour le Dialogue et l'Orientation Scolaire (ADOS)	« Espace de proximité »	88.400 €
Compagnie Résonances	« Espace de proximité »	70.500 €
Espoir 18	« Espace de proximité »	124.500 €
Cultures sur cour	« Espace de proximité »	120.000 €
Cafézoïde	« Espace de proximité »	62.000 €
Association de culture Berbère	« Espace de proximité »	52.500 €
Plus Loin	« Espace de proximité »	50.000 €
Davout Relais	« Espace de proximité »	20.000 €
Les Ateliers de Natéma	« Espace de proximité »	20.100 €
Total		970.100 €
Chapitre 934 – Nature 65748 - Rubrique 412 – Destination 4120006 (DASES/SDS/MMPCR)		
Association du quartier Saint-Bernard	Action « Petit-déjeuner »	4.000 €
Total		4.000 €
La dépense sera imputée au budget de la Ville de Paris 2019 (DASCO)		
CAFEZOIDE	« Le facteur des enfants et le bien être à l'école »	2.000 €
Total		2.000 €
Fonction 3 - Rubrique 3261 Destination 3260004 – chapitre 933 - nature 65748 (DJS sport)		
A.S.Quartier Saint-Bernard	Sport de proximité	10.000 €
Espoir 18	Sport de proximité	25.000 €
Plus Loin	Sport de proximité	41.300 €
Total		76.300 €
CFI 14-11 Chapitre fonctionnel 935, nature 65748, destination 52000010 (DDCT SPV)		
RSI la Ressource Kirikou	« Université populaire », « Fonction parentale et urgence », « Accès au droit »	6.000 €
CAFEZOIDE	« Rues aux enfants, Paris plage et ludothèque de rue »	2.000 €
Arc-Les équipes d'amitié	« Estime de soi pour un mieux vivre ensemble », « Récup, création et solidarité » et « Trucs et astuces pour les démarches »	7.000 €
Plus Loin	« Projet global 2019 de l'association »	16.500 €
Total		31.500 €

Chapitre 930 - Nature 65748 – Destination : 02400040 DDCT BVA		
CAFEZOIDE	« Café des enfants et rencontres hors les murs »	10.000 €
Cultures sur Cour	« Espace de proximité »	2.000 €
Total		12.000 €
Chapitre 930 - Nature 65748 – Destination : 02400020 DDCT SPC		
RSI La Ressource	« Université populaire »	2.000 €
Compagnie résonances	« Réseaux sociaux et média-webradio »	1.500 €
Total		3.500
Chapitre 933 Rubrique 3112 Nature 65748 (DAC)		
RSI la Ressource Kirikou	« Axe culturel »	3.000 €
Compagnie Résonances	« Pôle pratique artistique : enfants/ados/jeunes/adultes »	13.500 €
Cultures sur cour	« Actions éducatives et artistiques en direction des enfants et des adolescents »	2.000 €
Plus Loin	« Axe culturel »	3.500 €
Association de culture berbère (ACB)	« Diversité culturelle »	4.000€
Total		26.000 €
Fonction 3, rubrique 338, destination 3380002, au chapitre 933, nature 65748 (DJS jeunesse)		
RSI la Ressource Kirikou	« Être jeune à Paris en 2019 »	17.000 €
Compagnie Résonances	« CULTURE : Pôle pratique artistique : enfants/ados/jeunes/adultes »	3.000 €
Cultures sur cour	« Éducation et culture - Actions éducatives et artistiques en direction des enfants et des adolescents »	5.000 €
Plus Loin	« Projet global 2019 de l'association »	10.000 €
Espoir 18	« Socialisation et insertion des jeunes âgés de 9 à 25 ans par des actions éducatives et citoyennes »	7.000 €
Association de culture berbère ACB	« ÉDUCATION - Participation à la vie publique des jeunes »	3.000 €
Association pour le Dialogue et l'Orientation Scolaire - ADOS	« EDUCATION Mobilisation et Prévention auprès des jeunes 11/14 ans et 14/17 ans pour éviter le décrochage scolaire et favoriser leur insertion sociale»	35 000 €
Davout Relais	« Education Jeunesse - Tous en scène »	2.500 €
Les Ateliers de Natéma	« Projet Festibal – Fête du quartier Place de la Réunion »	1.000 €
Total		81.500 €
Chapitre fonctionnel 934 – Rubrique élémentaire 4212 - Nature 65748 –(DFPE)		
Cultures sur Cour	Le temps des femmes	4.000 €
Cafézoïde	Café des enfants	24.000 €
Les Ateliers de Natéma	Café jeux intergénérationnel	6.000 €
Plus Loin	Accompagnement culturel des familles	3.000 €

ADOS	Accompagnement des familles et animation familiale	4.000 €
RSI La Ressource Kirikou	Fonction parentale et urgence	6.500 €
ACB	Soutien à la fonction parentale	2.000 €
Total		49.500 €
Chapitre 935 - Nature 65748 – Destination : 5200001 DDCT SEII		
RSI La Ressource Kirikou	Emploi, ateliers sociaux linguistiques et accès à l'emploi	1.500 €
Compagnie résonances	« Théâtre et apprentissage du français »	2.000 €
Total		3.500 €
Chapitre 934-Nature 65748 - Rubrique 412- Destination 4120001 (DASES – santé)		
Association Réel Symbolique Imaginaire La ressource	Santé accès aux soins	3.000 €
Plus Loin	Santé bien-être en famille	2.500 €
Total		5.500 €
TOTAL		1.267.400 €

La Maire de Paris,

Anne HIDALGO